



Maître d'ouvrage

CFA L'ACADEMIQUE DE POITIERS

CFA ACADEMIQUE DE POITIERS

LP2I – 3ème ETAGE

TELEPORT 5 – AVENUE DU PARC DU FUTUR

86130 JAUNAY-MARIGNY

05.49.39.62.22

« **ACHAT : UNE PRESSE PLIEUSE** »

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE

Document de consultation

Ce marché public est passé selon une procédure adaptée, en référence à l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique

Le marché public est ouvert du 3/02/2025 jusqu'au 17/02/2025 à 12h00.

Les porteurs de projets sont invités à transmettre leur offre par voie numérique aux adresses suivantes : gipfcip-direction@ac-poitiers.fr et cfa-acad@ac-poitiers.fr

Les dossiers doivent être complets lors de leur dépôt. Tout dossier incomplet ne pourra être instruit.

Il est conseillé de déposer son dossier bien avant la date de clôture de l'appel à projet.





Table des matières

| | | |
|-------|---|---|
| I. | Le maître d'ouvrage | 3 |
| a. | Identification du maître d'ouvrage | 3 |
| b. | Lieu d'exécution : l'UFA concernée | 3 |
| c. | Description succincte de la consultation | 3 |
| II. | Procédure et caractéristiques du présent marché public | 3 |
| III. | Caractéristiques du matériel | 4 |
| IV. | Délais de livraison du matériel | 6 |
| V. | Forme juridique des candidatures en candidat individuel ou en groupement d'entreprises 6 | |
| VI. | Options et variantes | 6 |
| VII. | Durée du marché public | 6 |
| VIII. | Renseignements d'ordre juridique, financier et technique | 6 |
| a. | Modalités essentielles de financement et de paiement | 6 |
| b. | Avance | 7 |
| c. | Retenue de garantie | 7 |
| IX. | Modalités d'obtention du dossier de consultation des entreprises | 7 |
| X. | Dossier de consultation des entreprises | 7 |
| a. | Contenu du dossier de consultation des entreprises | 7 |
| b. | Modifications de détail au dossier de consultation des entreprises | 7 |
| XI. | Contenu de l'offre | 7 |
| a. | Contenu du dossier candidature | 7 |
| b. | Contenu du dossier offre | 8 |
| XII. | Critères d'analyse des offres | 8 |
| XIII. | Date limite de réception des candidatures et des offres | 9 |
| XIV. | Délai de validité de l'offre | 9 |





I. Le maître d'ouvrage

a. Identification du maître d'ouvrage

CFA ACADEMIQUE DE POITIERS
LP2I – 3ème ETAGE
TELEPORT 5 – AVENUE DU PARC DU FUTUR
86130 JAUNAY-MARIGNY
Site internet : <https://www.cfa-acad-poitiers.fr/>
05.49.39.62.22

b. Lieu d'exécution : l'UFA concernée

Le matériel devra être livré et installé à l'adresse suivante :

UFA Paul GUERIN
19 rue des fiefs
79061 NIORT
Site internet : <https://lycee-paul-guerin.fr>

c. Description succincte de la consultation

Acteur majeur dans la formation en apprentissage, le CFA académique (CFAA) offre plus de 200 formations théoriques et techniques au sein de son réseau de 64 UFA (Unités de Formation) réparties sur toute l'académie de Poitiers pour la formation de plus de 1500 apprentis.

La présente consultation vise l'équipement d'un plateau technique de l'UFA Paul Guérin à Niort par l'acquisition d'une presse plieuse.

II. Procédure et caractéristiques du présent marché public

| | |
|----------------------------|---|
| Catégorie de marché public | Marché public de fourniture |
| Nomenclature CPV | 39162100 - Matériel pédagogique |
| Procédure | Le marché public est passé suivant la procédure adaptée en application des articles R2123-1 et R2123-4 du Code de la Commande Publique. |
| Forme du marché | Le marché public est composé d'un lot unique. |
| Unité monétaire | Le candidat est informé que le présent marché public est conclu en EURO. |
| Forme | Le marché public est composé d'un lot unique. |





| | |
|---|---|
| Langue du marché public | Tous les documents, accompagnant ou cités à l'appui de la candidature et de l'offre doivent être rédigés en langue française et en euros. Dans la négative, tous les documents sont accompagnés d'une traduction en français, conformément à l'article R2143-16 du Code de la Commande Publique. |
| Marché public décomposés en tranches ou accord-cadre exécuté par des bons de commande | Le présent marché public n'est pas décomposé en tranche, et n'est pas exécuté par plusieurs bons de commande. |

III. Caractéristiques du matériel

Caractéristiques techniques :

- Longueur utile 1250 mm
- Puissance minimum : 40T
- 4 axes (Y1 - Y2 - X- R) avec X et R motorisés
- Course du coulisseau Y1-Y2 : 215 mm
- Course de la butée arrière X : 650 mm
- 3 positions de butée permettant une profondeur de pliage de 1000 mm
- Distance entre montant supérieur à 1050 mm
- Col de cygne supérieur à 400 mm
- Synchronisation des vérins Y1-Y2
- Commande numérique graphique avec écran couleur tactile et calcul de la séquence de pliage automatique avec possibilité de chargement via clé USB
- Logiciel de programmation graphique 2d hors ligne (KVRA) pour installation sur PC fixe dédié (compatibilité si possible réseau Ethernet)
- Outil de serrage compatible avec les outils Promecam avec des intermédiaires
- 6 Intermédiaires bridage quart de tour compatible avec les outils Promecam
- Table auto-centrée pour matrice Règle 4Vés
- Système de bridage matrice compatible avec les Règles 4Vés fractionnées
- Pupitre sur bras articulé
- Consoles avant réglables sur rail à billes





Outillages livrés avec la machine

- **Poinçon dégagés compatible avec les outils Promecam**

Angle= 60°

1x Longueur 835 mm

1x Longueur 415 mm

1x Longueur 805 fractionné

Contient : 1 longueur de 10 / 15 / 20 / 40 / 50 / 200 / 270 mm

2 longueurs de 100 mm bigorne

- **Poinçon grand dégagement compatible avec les outils Promecam**

Angle= 60°

1x Longueur 835 mm

1x Longueur 415 mm

1x Longueur 805 fractionné

Contient : 1 longueur de 10 / 15 / 20 / 40 / 50 / 200 / 270 mm

2 longueurs de 100 mm bigorne

- **Matrice 4Vé**

Angle= 60°

Règle 4Vés - V=10/16/22/35 - H=60

1x Longueur 835 mm

1x Longueur 415 mm

1x Longueur 805 fractionné

Contient : 1 longueur de 10 / 15 / 20 / 40 / 50 / 200 / 270 mm

Le matériel devra être compatible avec le logiciel KVRA

Formation incluse dans le prix d'achat :

Formation pour 8 personnes (mise en route et logiciel sachant que le logiciel KVRA est déjà présent et utilisé en interne établissement)

SAV / Garantie :

Garantie 2 ans

Proposition de contrat de maintenance souhaitée (devis distinct si prestation payante)





Installation :

Prise en charge de l'installation (déchargement, mise en place, fixation au sol, mise en œuvre des fluides nécessaires)

Prise en charge du contrôle de conformité CE de la machine installée

Retrait et évacuation de l'ancienne machine en place existante

IV. Délais de livraison du matériel

L'offre devra mentionner le délai de livraison du matériel.

V. Forme juridique des candidatures en candidat individuel ou en groupement d'entreprises

Compte tenu de la nature de la demande, le candidat répond seul.

VI. Options et variantes

| | |
|--------|--|
| Option | Le marché public ne comporte pas d'option. |
|--------|--|

VII. Durée du marché public

| | |
|-------------------------------|---|
| Date d'effet du marché public | Le marché public prend effet à compter de sa notification. L'exécution du marché public débutera à la date indiquée sur l'ordre de service de lancement des prestations. |
| Durée – Délai d'exécution | Le présent marché public est conclu pour une durée ferme de six (6) mois à compter de sa notification. |

VIII. Renseignements d'ordre juridique, financier et technique

a. Modalités essentielles de financement et de paiement

Les sommes dues en exécution du présent marché public seront payées sur service fait (après réception de la marchandise) dans un délai de 30 jours suivant la réception des factures. (Paiement par virement administratif).





b. Avance

Conformément à l'article R2191-3 du Code de la Commande publique, l'avance est accordée au titulaire du marché public lorsque :

- Le montant initial du marché public est supérieur à 50 000 euros H.T.
- Et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois.

Le cas échéant, l'entreprise devra préciser dans son offre si elle souhaite bénéficier d'une avance, ainsi que le montant de l'avance souhaitée. Dans tous les cas, le montant de l'avance ne pourra être supérieur à 30 % du montant HT de l'offre.

c. Retenue de garantie

Aucune retenue de garantie ne sera appliquée.

IX. Modalités d'obtention du dossier de consultation des entreprises

Le présent document de consultation est téléchargeable sur le site : <https://www.cfa-acad-poitiers.fr/>

X. Dossier de consultation des entreprises

a. Contenu du dossier de consultation des entreprises

Le dossier de consultation est constitué du présent document de consultation.

b. Modifications de détail au dossier de consultation des entreprises

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter, au plus tard, 10 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les entreprises devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever la moindre réclamation à ce sujet.

Ce délai doit être décompté à partir de la date à laquelle les modifications sont mises à disposition sur le site internet du CFA Académique (<https://www.cfa-acad-poitiers.fr>)

XI. Contenu de l'offre

Sous peine d'irrecevabilité de la candidature ou d'irrégularité de l'offre, les candidats doivent présenter l'ensemble des éléments de candidature ci-après :

a. Contenu du dossier candidature

Les conditions de participation permettant au CFA de vérifier que les soumissionnaires disposent de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et





financière ou des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du marché public sont les suivantes :

Capacité juridique du candidat

Pièce 1. La lettre de candidature, formulaire CERFA DC1 (disponible via le lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>), dûment remplie (comportant notamment une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article R2143-3 du Code de la Commande publique) ;

Pièce 2. Déclaration du candidat, formulaire CERFA DC2 (disponible via le lien suivant : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>), dûment remplie ;

Pièce 3. Preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité ;

Pièce 4. Copie d'extrait Kbis ;

Pièce 5. Attestation de régularité sociale et fiscale de moins de 6 mois ;

Pièce 6. Une attestation du représentant légal du partenaire concerné spécifiant que ses moyens seront mis à disposition du soumissionnaire pour l'exécution du marché public concerné ;

Pièce 7. Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles R2143-3 du Code de la Commande publique.

Cas des entreprises nouvellement créées :

Lorsque le candidat est une entreprise nouvellement créée, qui ne peut fournir les déclarations du chiffre d'affaires et les références des prestations similaires exécutées comme demandées dans le présent règlement de consultation, il pourra justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières par tout autre moyen.

Les porteurs de projets sont invités à transmettre leur offre par voie numérique aux adresses suivantes : gipfcip-direction@ac-poitiers.fr et cfa-acad@ac-poitiers.fr

b. Contenu du dossier offre

L'offre devra contenir le devis détaillé selon les modalités et caractéristiques mentionnées au point III.

XII. Critères d'analyse des offres

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse définie sur la base des critères suivants :

- Respect des caractéristiques techniques : 50 %
- Prix : 25 %
- Délais de livraison : 25 %





XIII. Date limite de réception des candidatures et des offres

Date et heure limites de réception des candidatures et des offres :
Le lundi 17 février à 12h00

XIV. Délai de validité de l'offre

Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite pour la remise des offres.

